INTELLIGENCE ECONOMIQUE

ACCORDS SINO-AFRICAINS

Le développement des pays d'Afrique est-il susceptible de se réaliser en coopération avec la Chine plus qu'il ne l'a été avec la France?

Wais AHMAD – Meryem AMRANI JOUTEY – Oumoul SANFO
ESSEC Business School
Mastère Spécialisé Strategy & Management of International Business 2011-2012

SOMMAIRE

Introduction générale 3

A. L'Héritage colonial de la France en Afrique

1. Etat des lieux 4
2. Stratégies et intérêts français 6
3. Evolutions des relations entre la France et la Chine 7

B. Enjeux et intérêts complémentaires

1. Relations historiques et les principes fondateurs de la présence Chinoise en Afrique 7
2. Les besoins de la Chine 9
3. Les besoins de l'Afrique 11

C. Bilan de la présence chinoise en Afrique

1. Stratégie de pénétration de la chine en Afrique 13
   a) La stratégie de financement et de pénétration des marchés africains
   b) Le développement du soft power chinois en Afrique 15
2. Une Chine qui divise les Africains 16
   a) Un nouveau partenariat gagnant-gagnant pour certains…. 17
   b) La méfiance et la colère des autres 18
3. Evolution vers une relation tripartite: La France, L'Afrique et la Chine 19
   a) ZTE, France Télécom et ETC : une relation win-win-win ? 20
   b)Quelques recommandations pour une relation trilatérale réussie 22

Conclusion générale 24
Annexes 25
Bibliographie 28

Introduction générale

L'intérêt de la Chine pour le continent africain et cette relation de la Chine avec l'Afrique font l'objet de nombreux débats, notamment de la part des pays occidentaux. Ceux-ci ont parfois une attitude paradoxale vis-à-vis de la Chine en Afrique dans le sens où même s'ils ont besoin de la croissance chinoise, il leur arrive de contester l'approvisionnement de la Chine en matières premières africaines, nécessaires à cette croissance.

Le constat est sans appel, la Chine est devenue un partenaire majeur de l'Afrique, ce qui oblige les pays occidentaux à se mobiliser, à signer d'avantage de partenariats s'ils veulent conserver leur place et répondre aux besoins des peuples du continent émergent. Au cours des dix dernières années, six des dix pays présentant la plus forte croissance étaient africains, et le continent dans son ensemble a connu une croissance supérieure à celle de l'Asie, Japon compris, durant la première décennie du XXIe siècle, du fait de l'expansion démographique et économique.

Le recul de l'influence de la France en Afrique est antérieur et est lié dans une moindre mesure à l'arrivée des pays émergents, en particulier la Chine sur le marché africain. Au-delà du handicap constitué par son histoire postcoloniale, cette perte d'influence s'explique aussi, par la baisse des budgets consacrés à l'Afrique, par la forte réduction du nombre de coopérants techniques comme des résidents français présents sur le continent, ces quinze dernières années. Parallèlement, de nombreux investisseurs français se sont retirés d'un continent qui semblait largement condamné à l'instabilité, à la crise et à la pauvreté, au point que l'Afrique subsaharienne ne représente aujourd'hui plus que 3 % du commerce extérieur français

La Chine, présente précocement sur le continent dans une perspective de solidarité prolétarienne, a gagné des sympathies qui expliquent que son intervention d'aujourd'hui, guidée par une stratégie industrielle strictement chinoise, soit la bienvenue. La Chine semble aborder l'Afrique avec réalisme et pragmatisme à travers la négociation des avantages, la conciliation des intérêts, et l'organisation des échanges. Grâce aux relations économiques qu'elle a développées avec l'Afrique, la Chine contribue, à sa manière, au décollage du continent.

Bien que la Chine semble être un partenaire stratégique de taille pour l'Afrique, quelques questions subsistent. La première raison est de savoir si les intérêts de l'Afrique constituent réellement un enjeu dans les négociations entre ces deux parties et si l'approche actuelle est gagnante pour l'Afrique. Cette dans cette perspective que notre étude aura pour objectif de répondre à toutes ces questions à travers la problématique suivante : *Le développement des pays africains est-il susceptible de se réaliser en coopération avec la Chine plus qu'il ne l'a été avec la France?*

Pour répondre à cette question, notre analyse s'articule autour de trois grandes parties. Une première partie qui abordera la question de l'héritage coloniale de la France en Afrique, une deuxième partie qui abordera les enjeux et les intérêts réciproques de la Chine et l'Afrique, et enfin une troisième partie qui présentera le bilan de la présence chinoise en Afrique et la manière dont elle s'y est prise pour s'imposer face aux anciennes puissances coloniales.

A. L'Héritage colonial de la France en Afrique

1. Etat des lieux

L'Histoire de l'Afrique ne peut être dissociée de celle de la France. Relater le développement actuel de l'Afrique ne peut être appréhendé sans évoquer l'histoire coloniale de la France en Afrique et son héritage. En effet, le continent africain a toujours suscité des intérêts nombreux de la part des européens. La France a longuement exercé son influence et continue tant bien que mal, à intervenir dans les affaires de certains pays africains, au nom de la conservation de cette position antérieure de force, et au nom, bien évidemment des intérêts économiques et de l'appétit croissant de la Chine dans ce continent.

La colonisation française de l'Afrique débuta après les guerres napoléoniennes du début du 19ème siècle. La première colonie des Français sur le continent africain fut l'Algérie, dont la conquête commença en 1830. Pendant les deux dernières décennies du XIXe siècle se déroula un procès qu'on nomme parfois « la course au partage de l'Afrique. » Les puissances européennes colonisèrent presque tous les pays africains. Les rivalités entre les pays colonisateurs commencèrent à émerger.

La France conquit plusieurs territoires de l'Afrique noire : l'Afrique Occidentale Française (le Sénégal, le Tchad, le golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Dahomey) et l'Afrique Équatoriale Française (le Gabon, le Congo, l'Oubangui-Chari). En 1881, la France déclara le protectorat en Tunisie et en 1912 au Maroc. À partir de cette année-là, la France contrôla tous les pays du Maghreb. Après la Première Guerre mondiale, la France conquit les anciennes colonies allemandes – le Togoland et le Cameroun.

Si l'on fait la comparaison entre les différents empires coloniaux, la France se positionne à l'époque, conjointement avec l'Empire Britannique, comme un des fers de lance de la colonisation de l'Afrique.

La carte ci-dessus représente l'étendue des conquêtes coloniales françaises en Afrique au lendemain de la Première Guerre Mondiale.

On distingue ainsi l'empire colonial fragmenté en deux zones: Afrique Equatoriale Française et Afrique Occidentale Française.

L'AEF (Afrique équatoriale française) est le nom donné au gouvernement général créé en 1910, ayant pour capitale Brazzaville, et regroupant en une fédération les quatre territoires français de l'Afrique équatoriale: le Gabon, le Moyen-Congo (aujourd'hui Congo-Brazzaville), l'Oubangui-Chari (aujourd'hui Centrafrique) et le Tchad. Le Cameroun rejoignit cette fédération après 1945.

L'AOF (Afrique occidentale française) se distingue de l'Afrique équatoriale française du fait qu'elle correspond à un autre gouvernement colonial créé en 1895 et groupant en une fédération les territoires du Sénégal, de la Mauritanie, du Soudan français (aujourd'hui Mali), de la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina), de la Guinée française, du Niger, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey (aujourd'hui Bénin). Sa capitale était Dakar.

Lors de la promulgation de la nouvelle Constitution Française par le Général de Gaulle en 1958, et instaurant ainsi la Vème République, le statut des colonies en Afrique évolua. En effet, chacune d'elles obtint un statut de « République autonome », sous l'égide de la Communauté Française, terme regroupant l'ensemble des colonies et possessions françaises de l'époque.

Cette nouvelle Constitution a accéléré la décolonisation et l'émancipation des territoires annexés. En Guinée la promulgation de la Constitution de la Vème République a été largement rejetée, ce qui a entrainé la sécession de ce pays. Chacun des territoires restants se dotèrent d'une constitution propre. Puis, le 11 décembre 1959, à la réunion de St Louis, les chefs des différents gouvernements des territoires ont exigé l'indépendance. En 1960, chacun des territoires de l'AOF ont fait leur entrée à l'Organisation des Nations Unies.

.

L'accès l'indépendance s'est fait également de façon violente. L'épisode de la guerre d'Algérie (1958-1962) a laissé un lourd tribut, aussi bien humain, économique que d'ordre politique. La normalisation des relations franco-algériennes a mis du temps à prendre forme mais également se pose la question de l'héritage de la guerre, avec notamment les harkis, et aussi l'arrivée en masse des immigrés venus du Maghreb. Enfin, l'histoire de la colonisation française commence à marquer la conscience collective, plus de 50 ans après la fin de cette époque.

2. Stratégies et intérêts français

Aujourd'hui, on parle souvent de néocolonialisme, lorsque l'on évoque le rapport qu'exerce la France envers ses anciennes colonies africaines. Le terme « Françafrique », est souvent employé, et décrit sous fond de polémique, l'action néocolonialiste, ou bien paternaliste prêtée à la France en Afrique.

Il s'agit surtout pour la France de préserver ses intérêts tant qu'économiques que géopolitiques au sein de ce continent de plus en plus convoité par les puissants, tels que les Etats-Unis, mais aussi par la Chine. Ainsi, l'organisation de cette stratégie subordonnante se fait par la mise en place, depuis la présidence du Général de Gaulle jusqu'à nos jours, de vastes réseaux de l'ombre, des relations personnelles, des mécanismes politiques, économiques et militaires, dans le seul but de conserver la puissance passée de la France en Afrique.

Ainsi, ce système s'appuie sous trois axes :

- **Economique :** Privilégier l'accès aux ressources naturelles et matières premières stratégiques aux grandes entreprises françaises .

- **Diplomatique et militaire :** Maintien de bases militaires françaises au sein des anciennes colonies, dans le but de positionner la France en tant que puissance militaire ; mais également politique, avec l'entretien de relations privilégiées avec les pays alliés de la France, pour garantir l'obtention de votes au sein des grandes institutions internationales.

- **Politique :** Favoriser un système, une personnalité politique africaine, pour en retour, garantir les intérêts économiques de la France. Organiser le financement occulte des partis politiques français par le détournement de la rente des matières premières.

Nombreuses affaires politico-économiques (Elf, Angolagte…) mettant en jeu des intérêts diplomatiques et stratégiques et liant des intermédiaires officieux ainsi que des personnalités politiques, mettent en lumière les relations particulières, si ce n'est opaque qu'exercent la France envers ses anciennes colonies.

On parle ainsi de diplomatie occulte, ce système de connivence et d'intérêts communs où gravite autour des représentations diplomatiques officielles de la France en Afrique, une nébuleuse d'acteurs, d'intermédiaires, d'hommes politiques, d'affaires, d'agents de renseignement, de militaires, de mercenaires, chapeauté au plus haut niveau de l'Etat Français, par l'Elysée.

Parmi cela, l'on trouve la cellule africaine de l'Elysée, qui a longtemps, et toujours servi d'intermédiaire, depuis la présidence du Général de Gaulle et qui a été maintenue et développée, sous tous les présidents de la Vème République. Aujourd'hui, sous l'ère Sarkozy, bien que les promesses de campagne aient longtemps promu la transparence et la non-ingérence dans les affaires internes, l'on

observe toutefois la poursuite de ces réseaux de l'ombre, notamment sous le commandement du duo Guéant-Bourgi, parallèlement au Quai d'Orsay, qui de ce point de vue-là, n'a presque aucun pouvoir.

Le président Sarkozy, a longtemps prévalu la rupture par rapport à ses prédécesseurs, et c'est en réduisant drastiquement le contingent militaire en Afrique, que l'actuel président a marqué son mandat, de par un désengagement progressif, presque inéluctable de la France à tous les niveaux, aussi bien militaire, que diplomatique et stratégique.

Enfin, ce retrait, bien que partiel de la France, avec la fin quasi annoncée, tantôt prédite, tantôt démentie, de cette vision paternaliste de l'Afrique avantage la Chine qui occupe de plus en plus le terrain économique et diplomatique.

3. Evolutions des relations entre la France et la Chine

Les relations franco-chinoises ont été amorcées sous l'ère de la Vème République par le Général De Gaulle qui a officiellement reconnu la République Populaire de Chine en 1964.

De nos jours, la relation franco-chinoise est qualifiée de partenariat global, marqué par un flux dense de rencontres bilatérales et d'accords bilatéraux.

Ces accords bilatéraux concernent notamment les partenariats stratégiques dans le domaine industriel, notamment ceux de l'aéronautique et du nucléaire civil qui dépasse la simple relation « client-fournisseur ». De plus, la relation entre ces deux pays tente de trouver convergence sur les grands sujets globaux (environnement, gouvernance…), malgré les conflits qui surviennent parfois, notamment lors du passage de la flamme olympique lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008, qui avait marqué un coup aux relations diplomatiques entre les deux pays.

Enfin, il s'agit également de trouver des terrains d'entente, et si possible la création de partenariats entre les entreprises françaises et chinoises en Afrique.

B. Enjeux et intérêts complémentaires

1. Relations historiques et les principes fondateurs de la présence Chinoise en Afrique

Au XVème siècle, un amiral chinois, Zheng He, était à la tête d'une armada de 300 navires et partait vers l'ouest. Cet eunuque, fils d'une famille musulmane du Yunnan, atteignit les côtes de la Somalie, du Kenya et de Zanzibar.

Des pièces et céramiques chinoises ont été retrouvées dans les ruines du Grand Zimbabwe, signe de relations commerciales établies entre l'Afrique de l'Est et la Chine.

De son périple Africain, Zheng He rapporta des léopards, des lions, des autruches ainsi qu'une girafe qui fit sensation. Après la mort de l'amiral en 1434, la Chine renonce à ses ambitions maritimes par manque de moyens financiers et aussi, pour concentrer ses forces contre les invasions mongoles. L'Empire du Milieu se referme sur lui-même.

La mort de Zheng He annonce l'interruption des relations entre la Chine et l'Afrique. Elles reprendront dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

A partir de 1957, au lendemain de l'arrivée au pouvoir des communistes et de l'accession à l'indépendance des anciennes colonies européennes, les relations entre la Chine et l'Afrique prennent un tour plus politique.

Dès 1955, la Conférence de Bandoeng en Indonésie est l'occasion, pour nombre de responsables de mouvements de libération nationale, de solliciter de Chou-en-Laï (alors Premier ministre chinois), armes et subsides.

A partir de 1960, ces relations deviennent interétatiques. Dans le contexte de la Guerre froide, l'Occident observe, avec une irritation croissante, l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et plusieurs pays Africains progressistes comme le Mali.

Depuis une quinzaine d'années, les rapports sino-africains ont considérablement évolué. La Chine s'est ouverte à l'économie de marché et connaît une croissance foudroyante qui la pousse d'une part à se procurer de nouvelles sources d'approvisionnement en énergie et en matières premières, d'autre part à trouver de nouveaux marchés pour écouler une gamme de produits (vêtements, chaussures, produits alimentaires, BTP), etc.

ZHENG HE, Amiral des mers de l'Ouest

2. Les besoins de la Chine

L'or noir

Dans les relations économiques avec l'Afrique, le pétrole occupe une place prépondérante. En effet, un tiers du pétrole importé par la Chine provient du continent Africain. Les importations de pétrole de l'Afrique constituent 30% des importations totales pétrolières Chinoises. Les grandes compagnies pétrolières CNPC « China National Offshore Oil Company », SINOPEC « China Petrolium and Chemical Corporation », CNOOC « China National Petrochemical Corporation » sont des compagnies Chinoises fortement représentées.

En 2004, un accord est signé entre l'Algérien Sonatrach et le groupe Chinois CNPC. La compagnie Chinoise CNOOC obtient plusieurs contrats d'exploitation avec le Nigéria, et aussi avec l'Angola, dont un tiers du pétrole est exporté vers la Chine.

Au Gabon, le ministère des hydrocarbures a conclu un accord en 2005 avec Sinopec, lui permettant ainsi d'exploiter des gisements off-shore.

La Guinée Equatoriale conclut avec une filiale de CNOOC un contrat de partage de production pour un bloc en mer en 2006.

Au Soudan, une partie des gisements au Sud sont exploités par un consortium dominé par les Chinois.

A Nairobi, en Avril 2006, le président Chinois a signé un accord sur des licences pour le groupe pétrolier CNOOC permettant à ce-dernier la prospection du pétrole sur six blocs au niveau des côtes Kenyanes.

Le président du Kenya Mwai Kibaki avec son homologue chinois Hu Jintao.

Cérémonie de bienvenue à Nairobi, le 28 Avril 2006.

Les ressources minières

Au-delà du pétrole et du gaz, la Chine porte un intérêt de plus en plus important pour les gisements miniers. A cet effet, le président Chinois Hu Jintao se déplace dans plusieurs pays comme le Mali (l'or), le Sénégal (mines de fer, phosphate, pétrole de la Casamance), la Tanzanie et l'île Maurice, où le groupe Chinois « Tianli » construira un complexe industriel et des hôtels de luxe. Il est clair que ces déplacements sont motivés par des intérêts économiques.

La Chine importe 85% de son cobalt de la RDC « République Démocratique du Congo ». De plus, la Chine obtient des concessions de pêche : 50% des bateaux de pêche enregistrés en Sierra Leone sont Chinois.

A travers la présence de la « China Nuclear International Uranium Corporation », la Chine manifeste un intérêt important pour l'uranium du Niger qui représente 10% de la production mondiale d'uranium. Actuellement, la Chine a un grand besoin en uranium afin de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire.

D'autre part, la Chine achète toutes les batteries usagées du Kenya pour en extraire le plomb. Au Gabon, les Chinois exploitent les mines, construisent un port minéralier, des routes pour acheminer le minerai et un barrage hydroélectrique.

Il faut noter que la Chine rencontre le problème suivant : la majorité des gisements sont déjà contrôlés par les sociétés occidentales. Face à ce problème, Pékin envisage trois options :

- Veiller à ce que les pays Africains renégocient leurs contrats en faveur des Chinois
- Obtenir la majorité des parts des sociétés minières Africaines
- Acquérir des entreprises occidentales afin de pénétrer les marchés.

Enjeux militaires

La Chine coopère avec l'Afrique dans les domaines suivants : le terrorisme, l'échange d'informations, les crimes organisés, le trafic des drogues et des armes légères. De plus, la Chine fait donations de matériels et vend des armes, cependant, cette activité reste marginale par rapport aux autres puissances mondiales.

La Chine a conclu des accords de fourniture de matériel militaire avec la Namibie, l'Angola, l'Erythrée, le Zimbabwe. Entre 2003 et 2006, les ventes d'armes Chinoises en Afrique constituent 15% du total.

Suite à plusieurs enlèvements et au décès d'ouvriers Chinois, la Chine a installé des sociétés de sécurité privée dans plusieurs pays Africains, et ce, afin de défendre ses intérêts économiques.

D'un autre côté, la Chine essaie d'influencer les pays africains pour qu'ils ne soutiennent pas la candidature du Japon au Conseil de Sécurité de l'ONU.

3. Les besoins de l'Afrique

La Chine joue un rôle de fournisseur important de financements et de savoir-faire indispensables au développement de l'Afrique.

En effet, la Chine stimule le développement des infrastructures : plus de 35 pays Africains ont bénéficié d'un financement des infrastructures de la part de la Chine. Le volume est passé de 1 milliard de dollars en 2001 à 7,5 milliards de dollars en 2006. L'amélioration des infrastructures permet de faciliter l'acheminement des produits Africains vers les marchés régionaux et internationaux.

En Algérie, ce sont des entreprises Chinoises qui construisent des immeubles de logement et l'aéroport Boumediene. En RDC, les Chinois ont construit la réfection de l'axe routier qui relie la capitale du Katanga à la Zambie, et qui se prolonge vers l'Afrique du Sud et la Tanzanie. La société CNCCTPC est fortement ancrée en RDC et construit de nombreuses routes : Béni/Komanda, Béni/Kisangani, aéroport de N'Djili-Kinshasa…etc

De plus, la Chine finance encore la ligne ferroviaire de 1300 kilomètres, qui relie l'Est à l'Ouest de l'Angola. Elle y a construit l'aéroport de Luanda, des hôpitaux, des infrastructures électriques et télécommunications. Il existe des tensions entre les autorités Angolaises et Chinoises en raison de la non-exécution des contrats par les sociétés Chinoises. Alors, Luanda se tourne à nouveau vers les Européens et les Américains.

A Brazzaville, routes, voies ferrées, infrastructures et immeubles sont bâtis par les sociétés Chinoises. Le barrage de Merowe au Soudan et la centrale électrique de Kafue Gorge en Zambie.

En Afrique, les importations en provenance de la Chine sont plus diversifiées que ses exportations. Les produits qui sont importés sont : les machines et matériel de transport, les biens manufacturés et les produits de l'artisanat.

Affiche représentant l'amitié sino-africaine, à Pékin

Regard sur le Soudan :

Au Soudan, la Chine a construit un oléoduc de 1500 kilomètres pour pouvoir acheminer le pétrole du sud du Soudan jusqu'au terminal portuaire de Marsa al-Bashair, au bord de la Mer Rouge. La Chine a investi environ 3 milliards de dollars dans l'industrie pétrolière du Soudan (bassin d'El Muglad) et ce dernier lui fournit 7% du pétrole qu'elle consomme. En contrepartie, Pékin vend des armes (notamment des avions de chasse) au régime de Khartoum et le défend au conseil de sécurité.

En septembre 2004, la Chine menace de poser le véto à toute proposition visant à imposer des sanctions au Soudan pour les massacres au Darfour. Bien que la Chine soit bien implantée au Soudan, elle fait face aux tensions permanentes entre le Soudan et le Soudan du Sud :

- Le 22 Février 2012, le gouvernement Sud-Soudanais a annoncé l'expulsion du représentant Chinois du consortium pétrolier Petrodar. Le consortium est en effet accusé de complicité avec le gouvernement de Khartoum (Soudan) dans le détournement de millions de barils de pétrole.

- Le 27 Mars 2012, face à la montée des tensions actuelles entre le Soudan et le Soudan du Sud, la Chine a appelé au calme et à la retenue. Suite à une récente attaque Sud-Soudanaise dans une zone pétrolifère du Soudan, M. Hong Lei, porte-parole du ministère Chinois des Affaires étrangères, a appelé les deux parties à résoudre leurs conflits au travers de négociations.

Ce conflit survient alors que le Soudan et le Soudan du Sud avaient trouvé une bonne voie d'entente.

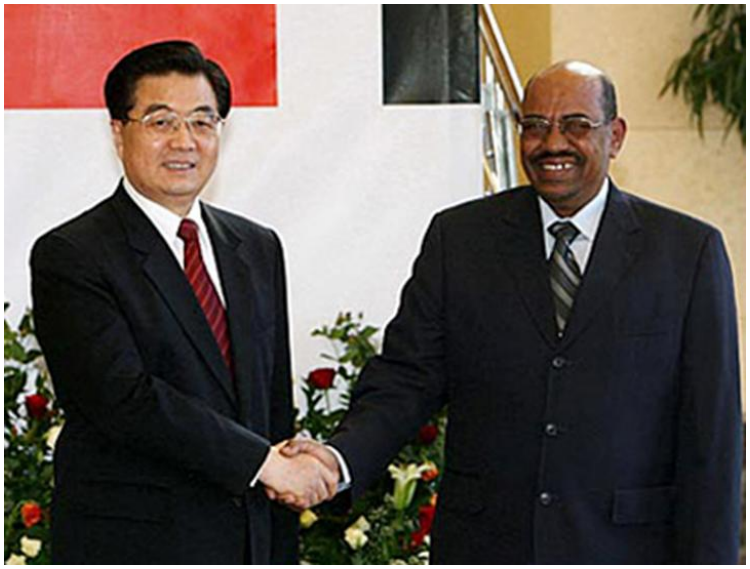

Le président soudanais Omar Hassan Ahmed al-Bashir et son homologue chinois Hu Jintao, en visite au Soudan. Février 2007

C. Bilan de la présence chinoise en Afrique

1. Stratégie de pénétration de la chine en Afrique

a) La stratégie de financement et de pénétration des marchés africains

Au cours de ces dernières années, la Chine s'est affirmé comme acteur majeur en Afrique. Elles a développé une stratégie agressive de pénétration des marchés en exploitant entre autre les failles des relations paternalistes longtemps fondées sur des zones d'influence historico-politiques entre les puissances occidentales et les pays africains.

La Chine, appuyé sur son potentiel financier a acquis d'important marchés dans de nombreux pays africains. La réussite de sa stratégie repose sur sa politique de coopération, sa capacité à mobiliser des fonds et son dynamisme dans la mise en œuvre des projets par le biais des « entreprises d'Etat » qu'elle ne cesse de promouvoir. Dès lors que la Chine a décelé des similitudes entre sa culture et celle des africains, cette dernière est resté fidèle à une politique de flexibilité dans sa politique de coopération économique, notamment avec les Etats africains. Il convient de noter que ses aides aux pays africains ne sont en aucun cas liées au respect des valeurs démocratiques, des droits humains ou d'un contrôle rigoureux des fonds.

En effet, sur le plan financier, la Chine dispose d'une réserve de change colossale de plus de 1900 milliards de dollars qui ont pour l'essentiel mis a disposition de l'*Exim Bank (China Export-Import Bank),* afin de mener sa politique d'investissement à l'étranger. L'*Exim Bank* qui est une banque étatique joue un rôle essentiel dans la rétrocession de prêts gouvernementaux étrangers et a été mandaté par l'Etat Chinois pour proposer des prêts à des conditions préférentielles. Cette banque a aussi pour mission de négocier des contrats en travaux publics ou tout type d'investissement à l'étranger, en particulier l'Afrique.

Sur le plan opérationnel, le gouvernement chinois a mis à contribution les secteurs essentiels de l'économie. De ce fait, dans le domaine des matières premières énergétiques, les sociétés chinoises telles que la *China National Petroleum Corporation* (CNPC) et la *China Petroleum and Chemical Corporation* (Sinopec) mettent en œuvre une politique d'approvisionnement énergétique par l'exploitation à des conditions avantageuses de champs pétroliers dans de nombreux pays africains. En juin 2011, la CNPC a livré la première raffinerie de produits pétroliers à l'Etat tchadien. En contrepartie, pendant 99 ans, la Chine exploitera cette raffinerie à travers la CNPC à hauteur de 60% contre 40% pour N'Djamena.

Par ailleurs, dans le domaine des travaux publics, la Chine a adopté une stratégie similaire que celle décrite ci-dessus. A cet effet, les sociétés chinoises impliquées dans ces projets de travaux publics sont exclusivement formé par des entreprises d'Etat. La première d'entre elles est la *China Civil Engineering Construction Company*, qui de 2001 à 2010, a conclu pour plus de 5 milliards de dollars de contrats. Cette société est active dans les infrastructures de transports. La seconde, la *China Hydraulic and Hydroelectric Construction* Group, est très active dans le secteur de l'électricité et a conclu pour plus de 4 milliards de dollars de contrats. La troisième, Zhong Xing Telecommunication Equipment qui a conclu des contrats pour 2,1 milliards de dollars, travaille dans le secteur des télécommunications. Ces entreprises se sont donc octroyé une part importante dans les projets d'infrastructures en Afrique : en électricité (33%), transports (33%, surtout les chemins de fer) et télécommunications (17%). Ces interventions sont essentiellement concentrées au Nigéria, l'Angola, l'Ethiopie et le Soudan.

De 2001 à 2010, l'aide chinoise en Afrique pour la construction de route, de chemins de fer, de réseaux d'électricité est passée de 1 à 7 milliards de dollars par an. Etant donné que les transports par routes et voies ferrés sont dans un état lamentable et requièrent trois fois plus de temps qu'en Asie, les investisseurs internationaux sont très peu attirés par l'Afrique noire, même si les coûts de la main-d'œuvre sont très bas. Certains prétendent que la Chine contribue à la mise en place des infrastructures africaines dans le but de remporter des contrats pétroliers.

Selon la Banque mondiale, la Chine quant à elle considère son aide financière au développement comme une forme de solidarité Sud-Sud mais aussi comme une collaboration économique Sud-Sud, reposant sur le principe de l'utilité et de l'avantage mutuel. Cependant, il est important de préciser que dans la politique chinoise d'investissement pratiqué en Afrique, il n'y a pas de transfert de technologie alors que les chinois eux même imposent aux investisseurs européens et américains le transfert de technologie.

b) Le développement du soft power chinois en Afrique

Au-delà des questions de ressources naturelles du continent africain auxquelles la Chine cherche à avoir accès, on assiste à une agressivité commerciale de plus en plus évidente de sociétés chinoises qui peinent à se développer sur le marché intérieur et qui parfois réalisent une part substantielle de leur chiffre d'affaires en Afrique.

C'est dans cette perspective que dans le cadre de son XIIème plan quinquennal, la Chine a pour la première fois affirmé l'importance de développer son soft power aussi bien chez elle qu'à l'étranger. Dans le même ordre d'idées, lors du plénum du Partie Communiste, qui s'est tenu à Pékin en Octobre 2011, la Chine a émis la nécessité de défendre la « sécurité culturelle » du pays et de développer ses industries médiatiques.

Il nous semble donc intéressant d'analyser la stratégie d'implantation de la société Chinoise *Star Times* qui développe depuis plusieurs années une forte présence en Afrique dans le domaine des télécommunications et des médias. L'étude de cette stratégie nous permettra de mettre en évidence la manière dont la Chine utilise aujourd'hui les entreprises de technologies et les entreprises exportatrices de la culture chinoise pour concrétiser son soft power en Afrique.

- La société *Star Times*

Star Times a réussi son développement en Chine en tant que fournisseur de solutions télécoms. Bien qu'étant considéré comme l'une des PME chinoises les plus prometteuses, la société s'est heurtée à des réglementations spécifiques des autorités centrales chinoises qui n'autorisaient que les acteurs du système audiovisuel étatique à opérer dans certains secteurs de son activité. De plus, l'intégration des réseaux TNT et d'autres réseaux de télécommunication dont celui de téléphonie mobile progresse très difficilement.

Face à ces limites qui freinent son développement sur le marché chinois, Star Times a décidé de se développer à l'étranger et plus particulièrement sur le marché Africain à partir de 2002. Consciente du retard de l'Afrique en matière d'infrastructures de télécommunication, Star Times avait pour stratégie d'offrir des solutions globales, en proposant la construction de réseaux ainsi que ses technologies et produits.

Ces premières tentatives furent marquées par un échec lié d'une au manque de soutien étatique dont bénéficiaient les entreprises publiques comme *Zhongxing Telecom* (ZTE) et les poids lourds du secteur privé comme *Huawei;* et d'autres parts à sa mauvaise connaissance de l'Afrique.

Elle décida alors de redéfinir sa stratégie africaine par un élargissement de ses activités en proposant non seulement des services d'équipementier mais aussi ceux d'opérateur de télévision numérique. Cet ajustement relève du fait que la majorité des pays africains ne disposaient que des quelques systèmes de télévision obsolètes souvent construits par les anciennes puissances coloniales.

En 2005, le ministère du commerce et le ministère de l'industrie de l'information chinois ont demandé une accentuation du soutien à l'internationalisation des entreprises spécialisées dans les technologies de l'information publiques ou privées. L'objectif est de promouvoir l'émergence d'entreprises performantes dans le secteur culturel et d'encourager ces entreprises à participer à la compétition internationale et de les aider à accroitre l'exportation de produits et de services culturels, afin d'élargir l'influence de la culture chinoise à l'échelle mondiale et le soft power du pays. Star Times figurait sur cette liste d'entreprises triées sur le volet.

Dès lors, les représentants du pouvoir public ont qualifiés les actions de l'entreprise en Afrique de « révolution africaine de la télévision numérique ».

- La consécration de *Stat Times* et le soft power de la Chine

Comme nous l'avions mentionné ci- dessus, Star Times de par sa double qualité d'entreprise spécialisé dans les technologies de l'information et de la télécommunication d'une part et d'exportateur de produits culturels de l'autre, bénéficie désormais d'un soutien important et croissant des autorités chinoises. Dans un contexte où la Chine cherche à concrétiser sa puissance nouvellement acquise en s'exprimant d'avantage sur la scène internationale, Star Times peut dès lors s'attendre à un soutien durable de la Chine. La preuve, elle est la seule entreprise audiovisuelle privée, autorisée par le gouvernement central à conclure des contrats et à mener des projets en Afrique. De plus, le fait que l'entreprise ait pu réaliser une avancée significative dans tant de pays africains (Rwanda, Tanzanie, Nigéria, République centrafricaine, Kenya, Guinée….) prouve que ce soutien est réel. De plus, pour une entreprise aussi ambitieuse et capable de générer de gros bénéfices aussi bien sur le marché chinois que sur le marché africain et le fait que l'industrie de produits culturels représente encore une part presque négligeable dans l'économie africaine qui présente de surcroit une forte croissance, représente une opportunité pour les entreprises chinoises.

2. Une Chine qui divise les Africains

Aujourd'hui, le terme « Chinafrique » provoque des avis divergents. En effet, les détracteurs de la présence chinoise en Afrique, prêtent à la Chine des ambitions colonialistes par rapprochement à la dimension néocolonialistes attachée à la « Françafrique ». Les espoirs que les uns placent dans la coopération sino-africaine sont également à la mesure des critiques que les autres peuvent formuler à son encontre et souvent même à l'intérieur du même pays.

a) Un nouveau partenariat gagnant-gagnant pour certains….

Depuis le Forum sur la coopération Chine-Afrique (Focac 2006) qui a rassemblé 48 présidents africains, les relations bilatérales se sont renforcées et la Chine se sent chez elle dans les pays concernés. Compte tenu des besoins réciproques de ces deux parties, qui ont été développé dans la deuxième partie, la Chine d'une part dans sa quête de matières premières pour maintenir sa croissance, son économie et baisser sa pression démographique, et l'Afrique d'autre part où les enjeux sont également considérables. Les entreprises chinoises restaurent les infrastructures, construisent les bâtiments officiels, des barrages, hôpitaux, dispensaires et même des orphelinats.

La Chine apparaît également comme une nouvelle source de financement. Elle mobilise des crédits en dollars sans conditions pour avoir accès aux matières premières africaines et offrent bien plus que le Fonds Monétaire International. Elle a mobilisé 8 milliards de dollars US pour soutenir les économies du Nigéria, de l'Angola et du Mozambique contre 2,3 milliards de dollars à toute l'Afrique sub-saharienne du fait de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la coopération inter-universitaire, 19 universités chinoises ont établie des liens académiques avec 29 universités reparties sur 23 pays africains. Cette coopération a conduit à l'envoie de 530 professeurs chinois sur le continent africain.

Voici donc quelques unes des raisons qui incitent les responsables politiques et les militants africains prochinois à affirmer qu'il s'agit d'une relation gagnant-gagnant. A titre d'exemple, selon le président ougandais Yoweri Musèlent : « Les Chinois ont besoin des marchés, nous avons également besoin de marchés ; ils ont besoin de matières premières, nous avons aussi besoin de coopérer avec eux dans le traitement de ces matières; c'est donc une formule gagnant-gagnant pour les Africains et les Chinois ». De même selon le ministre zimbabwéen des Affaires étrangères, Simbarashe Mumbengegwi il n'y a pas lieu de s'alarmer comme le font les Européens : « La Chine est accueillie comme un partenaire de développement équitable qui préconise une coopération gagnant-gagnant sur les bases de l'égalité souveraine »

Beaucoup d'africains restent fascinés par toutes les possibilités qu'offrent la Chine. Selon le journal *La fraternité* du Congo-Kinshasa, la différence fondamentale entre la Chine et les pays occidentaux se situe dans le fait que « les uns pillent mais réinvestissent en Afrique alors que les seconds pillent mais pour investir chez eux et pour nous revendre plus cher ». De ce fait, selon le même journal, le sort à réserver aux deux pilleurs ne peut pas être le même : « Il faut tolérer le premier et vilipender le second ».

En février 2009, l'adjoint du ministre des Affaires étrangères chinois a affirmé ceci : « La Chine honorera son engagement de soutenir le développement des pays africains et continuera à encourager les compagnies chinoises à investir davantage en Afrique ». Selon les partisans de cette relation Chine-Afrique, c'est cette fidélité dans l'engagement qui différencie la Chine de l'Occident. La première tient ses engagements quoi qu'il arrive et le second reconsidère ses positions au gré des événements et toujours dans le sens de leurs propres intérêts. Ainsi, les droits de l'homme et les problèmes politiques ne serait que prétextes et bonnes excuses utilisées par les occidentaux pour se désengager alors que la Chine « reste une amie même quand ça ne va pas ».

Enfin pour les partisans de cette relation, la Chine est un modèle dont l'Afrique devrait s'inspirer afin de se débarrasser de cette coopération avec l'occident qui l'a maintenue dans la dépendance.

b) La méfiance et la colère des autres

La Chine et l'Afrique du Sud ont fêté le premier janvier 2008 les 10 ans d'instauration de leurs relations diplomatiques. L'Afrique du Sud est le pays le plus développé du continent et son influence dans la zone sub-saharienne l'y impose également comme le pays le plus puissant. De ce fait, la chine est attirée par ce pays en raison de ses richesses minières mais aussi parce que le pays est une porte sur l'Afrique sub-saharienne.

Cependant, contrairement aux autres présidents africains, l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki était peu disposé à se prosterner devant Pékin : « En 2006, le président Mbeki a rappelé aux dirigeants chinois qu'ils devaient s'engager avec précaution en Afrique afin de ne pas réitérer les erreurs des colonialistes européens»

De même, les propos qui représentent le mieux cette méfiance vis-à-vis de cette relation Chine-Afrique sont ceux de l'ex-Président Sud africain Thabo Mbeki : «L'Histoire des Peuples et Nations nous enseigne que l'assujettissement colonial passe toujours par trois étapes : il commence d'abord par une infiltration/implantation économique, pour se poursuivre ensuite sous forme d'inculturation ou d'endoctrinement culturel et finir par se systématiser grâce à des moyens militaires pour la pacification ainsi que le contrôle social des dominés/colonisés ».

Selon les méfiants, la Chine a trouvé le remède miracle pour faire de l'Afrique son Eldorado. En effet, les hommes d'affaires chinois prospèrent, en versant les pots-de-vin nécessaires et en exploitant les travailleurs aussi férocement que possible. Ils mêlent ainsi stratégie publique, intérêts privés, cynisme politique et efficacité économique, avec des dirigeants africains complices. Toujours selon ces derniers, le continent africain ne s´est pas encore remis des dommages et des dégâts de la colonisation Occidentale et risque à nouveau de se faire prendre au piège, sous des prétextes fallacieux d'aide au développement. Ils voient dans la coopération sino-africaine la source du nouvel endettement de l'Afrique qui n'est pas encore débarrassée de la lourde dette contractée envers les puissances occidentales. Ainsi, la multiplication des prêts accordés par Pékin aux différents États du continent sans conditionnalités est inquiétante, puisque cela contribuera à « accroître le taux d'endettement des pays africains sachant que ces prêts sont captés au profit de dirigeants corrompus sans qu'ils ne contribuent réellement à lutter contre la pauvreté».

En outre, d'autres évoquent des préoccupations vitales. Les Chinois emploient peu de main-d'œuvre locale, puisqu'ils viennent avec la leur. De plus, la main d'œuvre locale employée est maltraitée et sous-payée. Ces entreprises chinoises sont responsables de plusieurs accidents du travail, dont le plus célèbre causa la mort d'une cinquantaine d'employés de l'usine d'explosifs de l'Institut de recherche générale des mines et de la métallurgie de Pékin (BRGIMM) à Chambishi en avril 2005. Enfin, d'autres encore dénoncent l'invasion de tous les secteurs économiques, même les plus modestes, par les Chinois, ce qui entraîne la disparition d'activités artisanales locales.

Cette analyse démontre que le ressentiment des africains envers la Chine ne se manifeste pas seulement au sein des ONG, chez les experts, et dans les institutions internationales. Il s'exprime de plus en plus aussi dans les milieux sociaux et même dans la politique. Par exemple, il existe en Zambie un parti politique exclusivement fondé sur thèses antichinoises.

3. Evolution vers une relation tripartite: La France, L'Afrique et la Chine

Le continent africain présente désormais un intérêt stratégique croissant pour les grands pays émergents dont la Chine est devenue son premier partenaire. L'Afrique représente son fournisseur de ressources naturelles, un marché en expansion et un soutien diplomatique. Dès lors, les succès des entreprises chinoises pèsent sur les parts de marché des entreprises françaises.

Cependant étant donné que leur présence dynamise les marchés africains, ce sont aussi de nouvelles opportunités qui se dessinent et qui impliqueraient des effets économiques favorables sur le développement de l'Afrique, notamment en raison des investissements massifs dans les infrastructures locales.

À travers l'exemple de la coopération entre l'*Ethiopian Telecomunications Corporation* (*ETC*), *France Télécom* (*FT*) et *Zongxin Telecommunication Equipement* (*ZTE*) en Éthiopie, nous étudierons comment les autorités éthiopiennes ont pris conscience du danger que pourrait constituer une trop grande dépendance vis-à-vis d'entreprises chinoises pour la réalisation de projets stratégiques nationaux. On examinera donc les raisons qui ont poussé le gouvernement éthiopien à recourir aux services d'un opérateur français pour la gestion du plus grand projet d'infrastructure de télécommunication jamais réalisé dans le pays, et jusqu'alors exclusivement géré entre le gouvernement éthiopien et l'équipementier chinois ZTE.

a) ZTE, France Télécom et ETC : une relation win-win-win ?

- *Contexte général*

L'Éthiopie accuse un important retard dans le domaine des infrastructures de télécommunication. En 2009, la télédensité s'y élevait à peu près à 3,3 millions d'utilisateurs de mobiles pour 90 millions d'habitants. L'Éthiopie est également un des rares pays où l'ensemble du secteur des télécommunications reste entièrement contrôlé par l'État à travers l'*Ethiopian Telecommunications Corporation* (*ETC*), l'opérateur public national. Or les faiblesses structurelles d'*ETC*, tant du point de vue financier que du point de vue managérial sont évidentes. Dans un pays aussi pauvre et sous-développé, le revenu moyen des habitants est très faible et les utilisateurs (mobile, fixe, Internet), déjà en petit nombre, n'ont pas beaucoup de moyens à consacrer aux télécommunications. L'opérateur largement déficitaire ne parvient pas à rentabiliser ses investissements. De plus, le pays souffre d'un cruel déficit de personnel qualifié dans ce secteur. Prenant conscience de l'importance du secteur pour résoudre les problèmes de pauvreté comme d'éducation et désireux de renforcer le tissu industriel local, les autorités ont décidé d'accorder une priorité nationale aux techniques de l'information et de la communication (dans le domaine de l''éducation et de la santé publique).

Pour mener à bien ce projet (et notamment la partie relative à l'installation et à la rénovation des équipements de télécommunication), ETC s'est tourné vers la compagnie chinoise *ZTE* et non vers ses fournisseurs traditionnels *Ericsson*, *Cisco* et *Siemens*. En 2007, après plusieurs mois de négociations (conduites hors appel d'offres ouvert à des tiers compétiteurs), l'opérateur éthiopien a désigné *ZTE* comme fournisseur exclusif pour la réalisation de ce projet national très ambitieux. Le montage financier du projet est particulier puisque *ZTE* s'est engagé à avancer les financements de l'ensemble des équipements qu'il installe pour le compte d'*ETC*.

Le groupe a obtenu pour ce faire un prêt de la *China Developement Bank* (dont la valeur exacte et les taux d'intérêt n'ont pas été communiqués officiellement). *ETC* qui s'est engagé à rembourser cette avance sur douze ans imagine que ce projet lui permettra d'accroître suffisamment le nombre d'utilisateurs nationaux au cours des dix prochaines années.

Le projet étant initialement conçu sur trois ans et devant être achevé en 2010, les délais ont finalement été repoussés parce que *ZTE* a rencontré une série de difficultés qui ont ralenti l'exécution notamment la gestion du personnel, Ensuite, la faiblesse du réseau électrique national, les spécificités géographiques et climatiques du pays qui ont rendu difficile le désenclavement des zones rurales isolées. Enfin, la superposition des réseaux et standards préexistants (*Siemens*, *Cisco* et *Ericsson*) a posé nombre de problèmes techniques d'interopérabilité.

Afin de mener à bien cette quatrième phase, *ETC* a lancé un appel d'offres international, ouvert aux grands opérateurs mondiaux. Trois groupes ont répondu à l'appel : l'indien *Bharat Sanchar Nigam*, le sud-africain *MTN* et le français *France Télécom* qui a été retenu bien que ce dernier proposait des tarifs supérieurs à ceux de ses compétiteurs.

- Les raisons du choix de France Télécom

Selon des chercheurs de l'université d'Addis Abeba Alemayehu Geda et Atenafu G. Meskel, il y'avait un véritable déséquilibre entre les capacités de négociation des autorités éthiopiennes et celles des représentants des grands groupes chinois. Cette situation qui semblait très défavorable aux Éthiopiens a été dénoncée par la presse locale qui prend très régulièrement en exemple le projet *ZTE-ETC* pour dénoncer les limites de la coopération « gagnant-gagnant » prônée par les grands groupes d'État chinois.

Par ailleurs, Les négociateurs éthiopiens sont accusés de s'être totalement focalisés sur l'expansion du réseau dans une perspective de court terme sans se soucier ni des aspects qualitatifs du projet ni de l'évolution des coûts opérationnels à long terme, ni de la sécurité. Un certains nombre d'entre eux sont même accusés de corruption (*ZTE* aurait versé d'importantes commissions à des fonctionnaires éthiopiens pour qu'ils « paralysent » l'action des détracteurs du projet et qu'ils limitent au maximum les éventuelles critiques qui pourraient résulter de l'opération 7). Les journalistes dénoncent aussi les méthodes « musclées » des Chinois pour intimider les Éthiopiens (notamment les syndicalistes ouvriers, et les représentants de la société civile) et éviter que certaines contestations se généralisent.

Même s'il est difficile de vérifier ces allégations, une chose est certaine, les fonctionnaires de l'opérateur éthiopien sont beaucoup moins bien organisés et moins formés que leurs homologues chinois, ce qui permet à ces derniers d'orienter les négociations en leur faveur.

Les dangers d'une telle situation ont été fortement dénoncés par des observateurs critiques, mettant en évidence qu'un nombre croissant d'industries stratégiques (BTP, télécommunications, énergie, secteur manufacturier...) du pays dépendaient désormais presque intégralement de grandes compagnies chinoises. D'où encore une dépendance croissante voire exclusive des technologies chinoises. Le risque à terme est bien évidemment l'absence de contrôle sur les coûts et la qualité des installations ainsi qu'un manque d'interopérabilité des équipements.

ZTE a en effet remplacé l'ensemble des systèmes de transmissions de données préexistants pour déployer des équipements entièrement chinois. Ses représentants justifient ce choix en indiquant qu'un tel remplacement était nécessaire à l'efficacité globale du projet et pour éviter des interférences intempestives

Certains commentateurs ont émis quelques inquiétudes quant au risque d'une utilisation par les Chinois de leur monopole sur les réseaux de communication du pays pour s'assurer un contrôle stratégique sur l'administration et les forces politiques locales en interceptant illégalement les communications

C'est dans ce contexte que l'opérateur éthiopien a souhaité faire intervenir un acteur tiers dans le projet. Il s'agissait de rééquilibrer le rapport de force en faisant entrer une compagnie étrangère neutre pour aider *ETC* à gérer ses relations avec *ZTE* tout en améliorant l'efficience du groupe sur le long terme. Cette intervention a été plutôt bien accueillie par l'opinion publique.

En conclusion, la mise en place d'un contrat entre *ETC* et *FT* pour la gestion stratégique du groupe et de ses relations avec *ZTE* marque la prise de conscience des autorités éthiopiennes du risque que ferait courir au pays une trop forte dépendance des groupes chinois. Le gouvernement éthiopien n'est d'ailleurs pas le seul gouvernement africain qui ait imposé à des groupes chinois la présence de consultants occidentaux. C'est notamment le cas pour *Coyne & Bellier* ou encore *Egis BCEOM* qui travaillent, sur demande des clients africains, avec *Sinohydro* et d'autres grandes entreprises chinoises du BTP. Par ce biais, les Africains peuvent à la fois bénéficier des coûts chinois peu élevés et des exigences de qualité et d'efficacité des groupes occidentaux.

b) Quelques recommandations pour une relation trilatérale réussie

La France est désormais confrontée à un environnement concurrentiel du moment où les États africains font face à de nombreux partenaires crédibles, ayant ambitions fortes et des moyens financiers importants, qui leur offrent des marges de manœuvres nouvelles. Le défi auquel doit maintenant répondre la France est de s'inscrire dans un « partenariat fondé sur des intérêts partagés et une confiance mutuelle ». De même, un élan semblable doit désormais guider l'ensemble des politiques et des actions en direction de l'Afrique et de la Chine.

- ***La mise en œuvre de nouveaux projets de coopération trilatérale***

Les projets de coopération trilatérale entre la France (ou l'Union européenne), un pays émergent et un pays africain suscitent souvent de la méfiance. Les pays émergents s'interrogent sur les contraintes qu'ils imposeraient et sont réticents à être associés à des anciens colonisateurs.

Cependant, à titre d'exemple, On peut citer le dialogue entre la France (via l'Agence française de développement, AFD), la Chine et l'Afrique sur la gestion durable des forêts en Afrique avec pour objectif de profiter de l'expérience chinoise de la gestion durable de ses propres forêts. À moyen terme, la France doit proposer des coopérations plus ambitieuses car **l**es investisseurs ont tous intérêt à limiter l'instabilité politique. Mais avant cela, il faudrait identifier les thèmes permettant une convergence d'intérêt des trois parties, et déterminer l'expertise propre à chaque partie. Une coopération France-Chine pourrait être également envisagée dans la lutte contre le commerce d'armes illégales. La Chine y a intérêt dans la mesure où ces armes génèrent de l'instabilité et de l'insécurité pour les entreprises et ressortissants chinois sur le continent.

- ***Établir un dialogue plus équilibré avec les partenaires africains***

La France doit rester ferme sur l'observation des normes de gouvernance, sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme. Même si les gouvernements africains apprécient que les pays émergents n'imposent aucune condition à leurs partenariats, la France ne devrait pas atténuer ses exigences en la matière. Ainsi, après deux ans discussions, le FMI a réussi à contraindre la République démocratique du Congo à geler une partie des contrats chinois sur le cobalt et le cuivre.

Un dialogue concret avec les gouvernements africains devrait les inciter à optimiser leurs relations avec la Chine, notamment en matière de développement durable, de risque de réendettement, de diffusion des technologies.

- ***Saisir les opportunités économiques***

Dans ce domaine, ce sont les entreprises françaises qui sont naturellement les acteurs clés. Il convient donc d'intensifier la mise en œuvre dans une perspective à la fois de concurrence et de complémentarité avec les puissances émergentes, en particulier la Chine.

Dans le même ordre d'idée, on peut également renforcer le dispositif de soutien et d'accompagnement des entreprises françaises en Afrique.

Il apparaît nécessaire de consolider l'implantation géographique des entreprises françaises en ouvrant de nouvelles antennes d'Ubifrance ou en développant des relais locaux en Afrique. Parmi les 45 agences, une seule se trouve aujourd'hui en

Afrique (du Sud) et l'ouverture de trois autres est programmée dans un horizon proche (Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire). Ailleurs, l'accompagnement des entreprises françaises par les nouveaux services économiques régionaux (au nombre de quatre en Afrique) se fait sans moyens supplémentaires. Cette évolution est surprenante au moment où les concurrents chinois tirent pleinement parti du réservoir de croissance potentielle que constitue le marché africain.

Conclusion générale

Face aux investissements massifs Chinois et la concurrence qui met fin au monopole des anciens colonisateurs, les gouvernements Africains opposent les grandes puissances en leur faveur.

Les relations établies avec la Chine présente un nouvel avantage pour l'Afrique. Contrairement aux Américains et aux Européens, Pékin n'intervient pas sur les affaires internes (droits de l'homme, démocratie. Etc.)

« La Chine a une influence croissante sur le continent africain, et on peut craindre qu'elle ait l'intention d'aider les dictateurs africains, d'obtenir une mainmise sur les richesses naturelles précieuses de l'Afrique », a remarqué le secrétaire d'Etat Américain adjoint aux affaires Africaines, M. Michael Ranneberger, en juillet 2006, devant la sous-commission des affaires africaines de la Chambre des représentants.

Au premier abord, la Chine semble être le partenaire idéal pour l'Afrique, et les gouvernements Africains sont aveuglés par les investissements Chinois. En réalité, une certaine méfiance se fait sentir en raison du coût économique et social sur le long terme. En effet, les rapports de l'OCDE « Organisation de Coopération et de Développement Economiques », publiés en 2006, soulignent les lacunes de la présence Chinoise en Afrique en termes de développement local.

Les entreprises Chinoises sont accusées d'inonder les marchés locaux avec des contrefaçons et des produits de mauvaise qualité, nuisant aux entreprises du continent. Les boutiques chinoises inondent de nombreuses villes Africaines, pour concurrencer directement les marchés locaux.

Tous les spécialistes de l'Afrique que nous avons consultés pour notre projet s'accordent sur le fait qu'il y ait un manque total de transparence de la part de la Chine : absence de chiffres pour les aides et pour le nombre de Chinois installés en Afrique…etc.

S'ouvrir à la 2ème puissance mondiale est certes très avantageux, mais les pays Africains doivent sortir de leur aveuglement et doivent absolument faire preuve de discernement et de vigilance.

ANNEXE 1 : Synthèse des principaux leviers d'actions chinois en Afrique

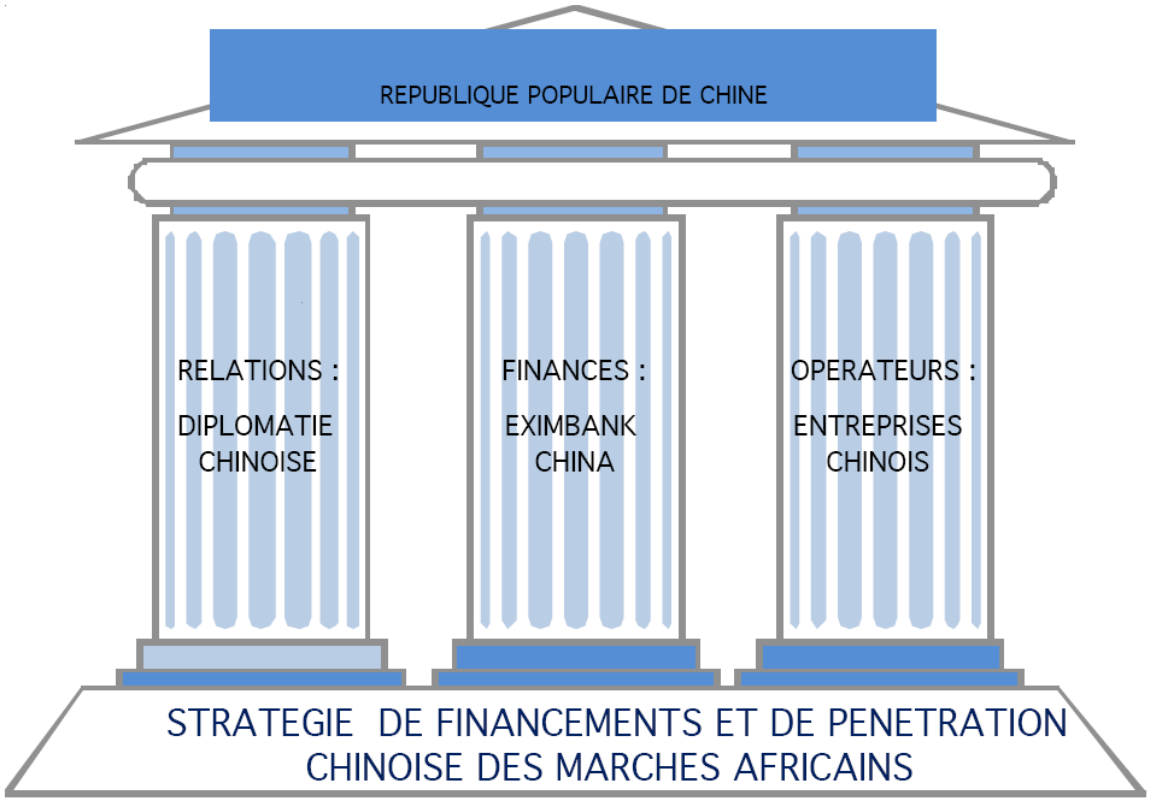

Source : ALGEST CONSULTING

ANNEXE 2 TCHAD : NOUVELLE RAFFINERIE DE 20 000 BARILS JOUR CONSTRUITE PAR LA *CNPC* ET MISE EN PRODUCTION LE 29 JUIN 2011

ANNEXE 3 :QUELQUES CHIFFRES SUR LA PRESENCE DES ENTREPRISES CHINOISES DE CONSTRUCTION ET D'INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE (DONN2ES BANQUE MONDIALE)

- **Projets D'infrastructure financés par la Chine enAfrique Noire**

	2003	2004	2005	2006	2007
Montant (milliards de $)	0,6	1,3	1,7	7,0	4,5
Nombre de projets	12	19	24	29	28

- **Parts des chiffres dans les projets financés par la Chine en Afrqiue Noire durant la période 2001-2010**

Pays	Part
Nigeria	34 %
Angola	20 %
Éthiopie	10 %
Soudan	8 %
Autres pays	28%

- **Parts des contrats d'infrastructure en Afrique Noire de la période 2001-2010**

Pays	Part des contrats
Chine	31 %
France	14 %
Inde	5 %
Espagne	4 %
Malaysia	4 %
États-Unis	3 %
Belgique	3 %
Tanzanie	3 %
Allemagne	1 %

Bibliographie

- Cros, M-F, « Le nouvel ordre chinois en Afrique », in La Libre Belgique, 26 avril 2006.

- Bates, G., Reilly, J., «The Tenuous Hold of China Inc. in Africa», in The Washington Quarterly, Summer 2007.

- Michel, S., Beuret, M., La Chinafrique. Pékin à la conquête du continent noir, Grasset, Paris, 2008, p. 228.

- Shinn, D., « Military ans Security Relations : China, Africa, and the Rest of the World », in , Rotberg, R.I. (Ed.), China into Africa: Trade, Aid and Influence, Brooking Institution Press, Washington DC, 2008, pp. 155-196

- Lesechos.fr Le 09 août 2007 “Zheng He”

- Magassa Ibrahim, « Stratégies chinoises de financement et de pénétration des marchés africains », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 29-34

- Dubois Emmanuel, « L'aventure de StarTimes en Afrique Un business model original au service du soft power de la Chine », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 73-81

- Brillant Gaëlle, « Pékin en Afrique du Sud », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 257-260

- Xuejun Wang, « La politique chinoise en Afrique au miroir de l'Union européenne », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 315-317

- Schaumasse Arnaud, « France et Chine sur le continent africain : de l'inévitable rivalité à la nécessaire coopération ? », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 325-334

- René Élodie, « ZTE, France Télécom et ETC : une coopération win-win-win », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 335-339

- Damome Etienne, « Cette Chine qui divise les Africains », *Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 343-350

- « Françafrique, mode d’emploi », *Le Nouvel Observateur, 15 Septembre 2011*

- Hommes et Migrations, *L’héritage colonial un trou de mémoire,* n°1228, Novembre-Decembre 2000

- *« France-Afrique, la fin du pacte colonial* », J-F Bayart

Conférence

- Table Ronde ESSEC : l'Afrique en marche vers la prospérité économique, avec la participation de Monsieur Philippe Hugon, Directeur de Recherche à l'IRIS sur le thème : «La Chinafrique: Enjeux, perspectives, opportunités ou menaces »

- Conférence Deloitte : « L'axe Chine-Afrique: Enjeux et perspectives », le 7 Février 2012, avec la participation de Monsieur Thierry Pairault, Directeur de Recherche au CNRS